



« Un jour à la crèche vaut mieux que n'importe quelle thérapie! »

Le petit Andri, porteur d'autisme, a appris à parler à la crèche inclusive Drachenburg. Pour pouvoir être actifs professionnellement ou récupérer du travail d'accompagnement, les parents d'enfants ayant un handicap mental ont besoin de telles offres de crèches.

Reportage: Susanne Schanda – Photos: Danielle Liniger

Ce mardi matin, à Wolfwil, c'est l'effervescence chez les Müller. Andri, quatre ans, et Mevion, deux ans, font du bruit avec leurs voitures en plastique. Andri est autiste et réagit vivement aux stimuli extérieurs. Sa prise en charge, les parents l'alternent. Monsieur Müller travaille comme garde forestier en semaine et sa femme effectue des gardes d'urgence de nuit ou en fin de semaine. Ainsi, il y a toujours quelqu'un pour s'occuper des enfants. Mais la jeune famille y perd beaucoup d'énergie. «Je vais travailler pour ne pas devenir folle à la maison!», s'exclame la jeune mère. Dans ce contexte, le projet inKita tombe à pic. Depuis août 2016, Andri se rend deux fois par semaine à la crèche inclusive Drachenburg. Deux enfants ayant un handicap mental sont suivis par une éducatrice en pédagogie précoce. Ils complètent une équipe d'enfants qui n'ont pas de handicap. Pour la maman d'Andri, c'est là un grand soulagement: «Je peux à nouveau respirer. J'ai davantage de temps et d'énergie pour le petit et mon mari.»

Une crèche inclusive? Tout le monde en profite!

Un allègement pas uniquement pour les parents: Au début, Andri est resté dans un coin à observer. Avec le temps, il a appris à entrer en contact avec les autres enfants. Il a regardé comment ils se comportaient et les a imités. «C'est à la crèche qu'il a vraiment commencé à parler», raconte Madame Müller. Les après-midi avec les autres enfants favorisent le comportement social de l'enfant. Pour les personnes prenant part au projet, il s'agit là d'un réel bénéfice. Apprendre quelque chose aux cotés d'Andri, les enfants sans handi-



Andri et Mevion.

cap l'expérimentent eux aussi: «Je me réjouis que notre fils apprenne à jouer avec des enfants qui ont un comportement un peu différent», explique Beatrice Heri, mère d'un enfant fréquentant la crèche. Pour Barbara Saner, une autre maman, ce n'est pas un inconvénient: «Notre fille apprend qu'il va de soi que les enfant qui ont un handicap peuvent avoir la même vie. Elle espère ainsi que le projet soit reconduit. Il s'agit en effet d'un projet pilote», comme l'explique Kurt Rufer, de l'Office cantonal de l'enseignement obligatoire de Soleure. Selon lui, il contient de nombreux aspects convaincant. Le projet pourrait ainsi être élargi au niveau cantonal dans le futur.

Anja Kehm, responsable du site «Das Kind im Zentrum» (ndlr: «L'enfant au centre») et du projet inKita, aimerait transformer celui-ci en un système de consultation flexible, permettant à chaque enfant de recevoir le soutien dont il a besoin. L'idée? Réduire les coûts engendrés par l'actuelle prise en charge d'une éducatrice spécialisée sur une journée entière. Avec l'aide de dons, la démarche devrait être



Andri réagit vivement aux stimuli extérieurs.

poursuivie à l'automne, directement à la suite du projet actuel. Mais, sur le long terme, celui-ci ne peut être mis en place qu'avec le soutien du canton, estime Anja Kehm.

D'autres offres existantes

La famille Müller a aussi testé d'autres possibilités, par exemple via le service de relève de Pro Infirmis Soleure ou de l'association de soins à domicile Spitex. Mais le forfait d'environ 250 francs la journée, deux fois par semaine, était trop cher sur le long terme.

Ce n'est en aucun cas une bonne alternative au projet de crèche inclusive, entièrement financé par le canton. Sans compter que l'enfant bénéficie de contacts avec les autres enfants: «Un jour à la crèche vaut mieux que n'importe quelle thérapie!», s'exclame Madame Müller. ●

Service de relève pour les familles

En avril 2017, insieme et d'autres associations ont publié la brochure intitulée «Ouvrir les crèches aux enfants avec des besoins de soutien particuliers». Vous pouvez la trouver sur www.insieme.ch > au quotidien > premiers pas > éducation précoce.

Quelques adresses utiles:

Kitaclub moteur de recherche: www.kitaclub.ch

Service de relève (régional): www.entlastungsdienst.ch

Aide et soin à domicile Spitex: www.spitex.ch

«L'inclusion est un paradigme inconditionnel qui nécessite une refonte du système.»

insieme Suisse a publié en avril une brochure contenant des recommandations pour ouvrir les crèches régulières à tous les enfants. Britt-Marie Martini Willemin, spécialiste en éducation précoce spécialisée, revient sur les défis de l'inclusion chez les plus jeunes.

Texte: Lise Tran – Photo: DR

Que faut-il comprendre concrètement lorsque l'on parle d'inclusion dans le domaine de l'éducation précoce?

Les structures régulières de la petite enfance sont inclusives si elles sont capables d'offrir des adaptations pour que tous les enfants puissent s'y développer de façon favorable. Ainsi, on ne va pas y mesurer le possible accueil de l'enfant en le mettant en balance avec les particularités qu'il présente. On va accepter cet enfant de facto, sans condition, et au fur et à mesure de son accueil, réfléchir, non pas à intervenir sur sa spécificité, mais à adapter le cadre. Dans son acceptation sans ambiguïté, l'inclusion dans le domaine de la petite enfance implique la disparition progressive des structures spécialisées.

En quoi ce système est-il différent d'une approche intégrative?

La logique intégrative pose des conditions. On va par exemple accepter d'accueillir un enfant ayant des besoins éducatifs particuliers moyennant l'obtention d'un accompagnement ou une prestation. Il s'agit ainsi d'une acceptation au cas par cas, alors que l'inclusion est un paradigme inconditionnel, qui nécessite une refonte totale du système. Mais cela ne veut pas dire que les expériences d'intégration sont à dévaluer: il faut être clair avec les mots pour qu'il n'y ait pas de confusion.



Britt-Marie Martini Willemin, collaboratrice scientifique à l'Université de Genève (UNIGE).

Autrefois, on parlait d'«arriérés» puis d'enfants en «situation de handicap». Aujourd'hui, on les appelle enfants ayant des «besoins éducatifs particuliers» (BEP). Que traduit cette évolution?

Il s'agit d'un changement de perspective qui reflète l'idée selon laquelle ce n'est pas l'enfant qui pose problème. Mais le terme de BEP n'est pas toujours favorable. A mes yeux, il revient aux équipes éducatives de déterminer ceux-ci. Même si l'adaptation au rythme et aux particularités de l'enfant est au cœur du métier d'éducateur, la palette de compétences ne lui est parfois pas suffisante pour savoir comment réagir. Ce sont là alors les besoins de l'éducateur qui sont en jeu, pas ceux de l'enfant. De la sorte, au lieu d'observer l'enfant, c'est le professionnel qui se regarde et qui réfléchit aux pratiques éducatives et adaptations à mettre en place pour favoriser la participation de l'enfant aux activités proposées. Si, par contre, on considère la trisomie comme étant un besoin particulier, on retombe dans cette logique voulant que l'enfant est «fautif», qu'il a trop de besoins spécifiques et que l'on ne peut donc pas l'accueillir. Ce serait une autre manière de dire, comme on l'aurait fait à l'époque, que l'enfant en question est trop «arriéré».

Vous l'avez évoqué: un système à 100% inclusif nécessite une refonte du système actuel. Est-ce réaliste?

Oui, moyennant une conduite prudente et réfléchie du processus de changement. Ainsi, il faut reconnaître qu'un accueil de qualité de tous les enfants engage des moyens financiers importants: il ne s'agit

pas uniquement de fermer les structures spécialisées et d'intégrer tout le monde. Par conséquent, le financement octroyé au système spécialisé doit être réalloué dans les structures ordinaires permettant par exemple l'engagement d'éducateurs spécialisés ou de thérapeutes apportant leur expertise, leur soutien aux équipes. Actuellement celles-ci, dans le canton de Genève, ont peu de ressources supplémentaires à disposition pour faire face à l'accueil d'enfants à BEP. Il existe un article prévoyant de pouvoir revoir le ratio adultes-enfants et des financements ponctuels peuvent être obtenus, au cas par cas, mais c'est insuffisant. Ainsi, si le cadre pour un financement existe parfois, on peut tout de même se poser les questions suivantes: est-il suffisant? Comment est-il déployé? Arrive-t-il assez vite?

Existe-t-il des réticences provenant du terrain et, si oui, comment les prendre en compte?

Les réserves des équipes éducatives ne portent pas sur l'accueil d'enfants à BEP, mais sur les conditions offertes. Des études ont mis en évidence l'importance pour les structures petite enfance inclusives de pouvoir compter sur des ressources externes (des soutiens ponctuels, sur demande) et des ressources internes. Depuis environ cinq ans, il existe une nouvelle maîtrise romande en éducation précoce spécialisée (MAEPS) qui forme des pédagogues en éducation précoce spécialisée à venir en aide aux équipes en place pour construire un espace inclusif. Si, à l'interne d'une structure, une telle ressource existe, cela envoie le message que l'accueil des enfants à BEP est une responsabilité institutionnelle et que cela ne repose pas uniquement sur les épaules des éducateurs. Recourir à de telles ressources permet de diminuer le risque de l'intégration ségrégative. ●